

PLAN DE PARTICIPATION

Comité de la politique de réglementation

Références:

- 15.10.2013
- 21.03.2014
- 27.10.2015
- 21.12.2016
- 11.04.2019
- 06.10.2021
- 09.12.2021

** Conformément aux Feuilles de route concernant le processus d'adhésion à l'OCDE, adoptées par le Conseil au niveau des Ministres le 10 juin 2022, le Brésil, la Bulgarie, la Croatie, le Pérou et la Roumanie sont invités à participer, en vertu de leur statut de pays candidats à l'adhésion, aux réunions de tous les comités de substance de l'OCDE et de leurs organes subsidiaires ouvertes à la participation de tous les Membres de l'OCDE. Lorsqu'ils participent, en vertu de leur statut de pays candidats à l'adhésion, ils prendront part à toutes les discussions, à l'exception des sessions confidentielles, et ont accès aux documents qui s'y rapportent, mais ils n'interviendront pas dans le processus de décision. Lorsqu'ils ont le statut d'Associés ou de Participants dans un organe de l'OCDE conformément à la Résolution révisée du Conseil sur les partenariats au sein des organes de l'OCDE, ils conserveront ce statut et les droits et obligations qui y sont associés tout au long du processus d'adhésion.*

PLAN DE PARTICIPATION

Organe de l'OCDE	Comité de la politique de la réglementation (CPR)
Organes subsidiaires auxquels s'applique ce Plan	<ul style="list-style-type: none"> • Réseau des régulateurs économiques (RRE)
Axes stratégiques des relations mondiales	Approuvée le: 16 novembre 2021
ASSOCIÉS	
Conditions	<ol style="list-style-type: none"> 1) Adhésion aux instruments juridiques suivants dans le domaine de la politique de la réglementation : <ul style="list-style-type: none"> • Recommandation du Conseil concernant la politique et la gouvernance réglementaires [OECD/LEGAL/0390] ; • Recommandation du Conseil concernant l'amélioration de la qualité de la réglementation officielle [OECD/LEGAL/0278] • Recommandation du Conseil en faveur d'une gouvernance réglementaire agile permettant de mettre l'innovation à profit [OECD/LEGAL/0464] ; 2) Apporter la preuve, à la lumière d'une évaluation/d'un examen, de leur volonté et de leur capacité de respecter/mettre en œuvre ces instruments ; 3) Apporter la preuve, à la lumière d'une évaluation/d'un examen, de la cohérence de leur action par rapport aux politiques et pratiques réglementaires constatées parmi les Membres de l'OCDE dans les domaines où aucun instrument juridique n'existe. Le Comité aura recours à un ensemble de composantes de base et de principes directeurs pour la réforme de la réglementation comme cadre et outil de comparaison sur lesquels asseoir le dialogue portant sur les questions de gestion publique avec les Partenaires dont l'objectif est d'acquiescer le statut d'Associé au sein du Comité.
Redevance	Partie supérieure Redevance Associés ¹

¹ Le montant actuel est disponible à l'adresse suivante : <https://www.oecd.org/fr/relations-mondiales/participationdesnon-membresauseindesorganesdelocde/>.

Associés	Organes auxquels s'applique l'invitation	Date d'approbation	Échange de lettres
Aucun			
PARTICIPANTS			
Participant	Organes auxquels s'applique l'invitation	Date d'approbation	Lettre d'acceptation
Pérou*	Tous	21.12.2016	24.02.2017
Russie ²	Tous	15.10.2013	22.01.2016
Thaïlande	Comité de la politique de la réglementation	09.12.2021	09.02.2022

² Le 8 mars 2022, le Conseil a décidé de suspendre avec effet immédiat la participation de la Fédération de Russie.

LISTE D'INVITÉS³

CPR et tous ses organes subsidiaires :

Invité	Date d'approbation
Afrique du Sud	28.06.2013
Albanie	21.03.2014
Arabie saoudite	11.04.2019
Argentine	11.04.2019
Arménie	21.03.2014
Brunei Darussalam	21.03.2014
Cambodge	27.10.2015
Chine (République populaire de)	28.06.2013
Égypte	15.10.2013
El Salvador	11.04.2019
Émirats arabes unis	15.10.2013
Hong Kong (Chine)	15.10.2013
Inde	28.06.2013
Indonésie	28.06.2013
Jordanie	21.03.2014
Kazakhstan	15.10.2013
Kosovo*	21.03.2014
République démocratique populaire lao	27.10.2015
Malaisie	15.10.2013
Maroc	15.10.2013

³ Les Partenaires listés comme Invités peuvent être invités à des réunions ou des points spécifiques, soumis à une invitation par le comité en question.

* Cette désignation est sans préjudice des positions sur le statut et est conforme à la résolution 1244/1999 du Conseil de sécurité des Nations unies ainsi qu'à l'avis consultatif de la Cour internationale de justice sur la déclaration d'indépendance du Kosovo.

Mozambique	21.03.2014
Myanmar	27.10.2015
Oman	11.04.2019
Philippines	11.04.2019
Singapour	15.10.2013
Tunisie	15.10.2013
Ukraine	21.03.2014
Uruguay	09.12.2021
Viet Nam	15.10.2013

Par ailleurs pour :

- RRE :

Invité	Date d'approbation
Thaïlande	15.10.2013

VUE D'ENSEMBLE POUR INFORMATION: INVITATIONS AUX PARTENAIRES CLÉS EN TANT QU'ASSOCIÉS, PARTICIPANTS OU INVITÉS		
Partenaire clé	Invitation en tant que	Organes auxquels s'applique l'invitation
Afrique du Sud	Invité	Tous
Brésil*	<i>Voir la note sur la page de couverture.</i>	Tous
Chine (République populaire de)	Invité	Tous
Inde	Invité	Tous
Indonésie	Invité	Tous